



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

avenir du transport ferroviaire

Question au Gouvernement n° 621

Texte de la question

AVENIR DU TRANSPORT FERROVIAIRE

M. le président. La parole est à M. Hubert Wulfranc, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Hubert Wulfranc. Madame la ministre des transports, le rapport Spinetta, remis jeudi dernier, s'accompagne, que vous le vouliez ou non, d'une opération de dénigrement envers les cheminots et leur statut.

M. Erwan Balanant. Mais non !

M. Hubert Wulfranc. Au-delà des hommages que nous venons encore d'entendre sur vos bancs, votre cœur de cible est bien leur statut ! De prétendus experts se succèdent ainsi à la barre pour faire des cheminots les boucs émissaires de la dégradation du service public ferroviaire. Mais si le chemin de fer français est aujourd'hui fragilisé, la responsabilité en incombe en réalité aux gouvernements qui, depuis trente ans, se sont acharnés à le désosser au profit du privé et du tout routier. *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI.)*

M. Fabien Di Filippo. Surtout les gouvernements de gauche !

M. Hubert Wulfranc. Vous brandissez le statut des cheminots pour justifier un nouveau dépeçage du service public et l'ouverture à la concurrence. On prend en exemple la rémunération d'un conducteur de TGV en fin de carrière pour crier au scandale. On laisse entendre que les cheminots partent à la retraite à cinquante ans.

M. Claude Goasguen et M. Guy Teissier . C'est la vérité !

M. Hubert Wulfranc. Mais quels sont ces fantasmes ? Les députés communistes vous rappellent que les premiers niveaux de rémunération de la SNCF sont en dessous du SMIC et que les cheminots doivent travailler, comme beaucoup d'autres, quarante-deux ans et demi pour prétendre à une pension complète !

Et que dire des 40 000 emplois supprimés depuis quinze ans ? Nous n'en entendons rien sur ces bancs ! Vous voulez vous attaquer au statut des cheminots...

M. Charles de la Verpillière. À la CGT !

M. Hubert Wulfranc. ...comme vous l'avez fait avec celui des postiers, en suivant l'exemple de vos ordonnances qui mettent à bas l'ensemble des statuts.

Finalement, madame la ministre, n'y a-t-il qu'un seul statut qui vous agrée : celui des riches ?
(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI ainsi que sur quelques bancs du groupe NG.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée des transports.

Mme Élisabeth Borne, ministre chargée des transports. Monsieur Wulfranc, beaucoup de nos concitoyens vivent le stress, le matin, d'arriver à l'heure au travail ou à un rendez-vous important, et finissent par prendre le train d'avant pour arriver à l'heure.

M. Sébastien Jumel. C'est le cas tous les jours !

Mme Élisabeth Borne, ministre. Un cinquième de notre réseau fait l'objet de ralentissements – ce sont des faits très concrets que vivent nos concitoyens. La dette du groupe public ferroviaire augmente de 3 milliards d'euros par an.

M. André Chassaigne. Et pour quelle raison ?

Mme Élisabeth Borne, ministre. Alors peut-être pouvons-nous convenir ensemble que le *statu quo* n'est pas une option.

Mme Yolaine de Courson. Bravo !

M. Stéphane Peu. Qui a séparé Réseau ferré de France et la SNCF ?

Mme Élisabeth Borne, ministre. C'est bien pour appréhender l'ensemble des sujets que le Gouvernement a souhaité confier une mission globale à Jean-Cyril Spinetta. Les propositions sont aujourd'hui sur la table et nous avons engagé, aux côtés du Premier ministre, une concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

M. André Chassaigne. On sait ce que c'est, pour vous, la concertation !

Mme Élisabeth Borne, ministre. Je le dis clairement : personne ne met en cause les cheminots (« *Si !* » sur les bancs du groupe FI) ; personne ne met en doute leur engagement dans leur mission de service public.

M. Sébastien Jumel. Et leur statut ?

Mme Élisabeth Borne, ministre. On ne peut pas non plus nous reprocher de nous désengager du ferroviaire alors que les moyens consacrés n'ont jamais été aussi importants : 20 % de plus aujourd'hui qu'il y a dix ans ; 50 % de ressources en plus pour mettre à niveau notre réseau.

M. Stéphane Peu. Et le statut ? Répondez à la question !

Mme Élisabeth Borne, ministre. Tous ces éléments appellent une réflexion, une réforme globale, et c'est bien le sens de l'action que le Gouvernement va engager, en concertation avec l'ensemble des acteurs, au premier rang desquels les cheminots. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

Données clés

Auteur : [M. Hubert Wulfranc](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 621

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [21 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 février 2018](#)